



ENSEMBLE... VERS LA BIENTRAITANCE ON EST PLUS FORT QUE LA MALTRAITANCE EN OUTAOUAIS.

Bulletin régional de liaison pour contrer la maltraitance et promouvoir la bientraitance envers les personnes âgées

DANS CE NUMÉRO

- 1 **SONDAGE**
- 2 **QUOI DE NEUF?**
- 5 **LES BONS COUPS**
- 8 **LE COFFRE À OUTILS**
- 12 **À L'AGENDA**
- 12 **RÉDACTION ET COLLABORATIONS**

Voici le second numéro du *Bulletin régional de liaison pour contrer la maltraitance et promouvoir la bientraitance envers les personnes âgées*. Il permet à l'ensemble des partenaires de connaître et faire connaître les activités, services, outils et initiatives en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées provenant des communautés de l'Outaouais et du Québec.

Plusieurs actions pour améliorer nos interventions en contexte de maltraitance ont eu lieu en Outaouais depuis le lancement en juin dernier. Je vous souhaite une bonne lecture pour découvrir ce qui s'est passé dans notre région!

Marie-Pier Macameau, Coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées- Outaouais

SONDAGE



Vous avez reçu les deux premiers numéros du Bulletin de liaison *ensemble vers la bientraitance*. Je souhaite connaître votre opinion à ce sujet. Je vous invite à compléter ce court sondage en cliquant sur le lien suivant, d'ici le

20 décembre 2019: <https://fr.surveymonkey.com/r/HX2FN68>.

Pour une version papier de ce sondage, veuillez communiquer avec

Marie-Pier Macameau au : 819-966-6530 poste 337295.

QUOI DE NEUF?



DÉPLOIEMENT DU PROCESSUS D'INTERVENTION CONCERTÉS

Après un an de travaux, nous en sommes à l'implantation de ce processus de concertation. Nous débuterons en janvier 2020 avec une formation portant sur l'appropriation de cette forme de concertation des situations de maltraitance qui sont à la fois des infractions criminelles. Cette journée de formation réunira plus de 60 personnes représentant les organisations suivants:

- L'Autorité des marchés financiers;
- Le CISSS de l'Outaouais;
- La Commission des droits de la personne et de la jeunesse;
- Le Curateur public;
- Le Directeur des poursuites criminelles et pénales;
- Le Service de police de la Ville de Gatineau;
- Le Service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
- La Sûreté du Québec- Division des enquêtes sur les crimes majeurs et des MRC de l'Outaouais et l'Agent de liaison autochtone de la Sûreté du Québec;
- Coordinatrice spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées de la région de l'Outaouais.

Cliquez sur le lien suivant pour consulter rapport annuel 2018-2019 de l'Entente-cadre nationale et le déploiement des processus d'intervention concertés :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002396/>



LA TABLE DE CONCERTATION POUR CONTRER LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂÎNÉES DE L'OUTAOUAIS



Les membres de la Table régionale pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées ont adopté le *Plan d'action régional de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées 2019-2022*.

Vous souhaitez y collaborer et désirez obtenir une copie? Communiquez avec la coordonnatrice régionale par courriel à l'adresse suivante : Marie-PierMacameau@ssss.gouv.qc.ca.

Au printemps, les membres adopteront l'identité visuelle de la concertation. Surveillez le prochain numéro!

Sur la photo (gauche à droite) : Kathleen Dufour (CAVAC), Émilie Laplante (Centre action génération des aînés de la Vallée-de-la-Lièvre), Monique Beaudoin (Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais), Marc Desjardins (Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais), Jessica Robitaille (Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau), Geneviève Tremblay-Racette (L'APPUI Outaouais), Ginette Rochon (Table de concertation aînée Papineau), Karine Dunnigan (Société Alzheimer), Danielle Lanyi (Connexions), Lise A. Romain (Table des aînés du Protiac), André Lamothe (FADOQ), Luce Bernier et Aïcha Koné (AQDR), Lyne Besner (Table autonome des aînés des Collines), Marie-Pier Macameau et Suzanne Denis (CISSS de l'Outaouais), Cloé Beauchamp (Campus 3) et Ronald Nitschke (CUCI). Bravo pour votre implication!



QUOI DE NEUF?



L'**exploitation** c'est de profiter de l'état de vulnérabilité d'une personne pour la priver de ses droits. La CDPDJ a produit ce document en mai 2019. Cette publication s'adresse à toute personne qui côtoie une personne âgée ou handicapée. L'outil vous aidera à identifier des exemples d'exploitation financière, d'abus physiques ou psychologiques associés à de l'exploitation, ainsi que des exemples pour reconnaître une personne vulnérable et ce que la CDPDJ peut faire en cas de maltraitance. Aussi, vous y retrouverez trois exemples de situations réelles qui ont été dénoncées à la CDPDJ sont présentées afin de mieux saisir leur rôle.

Soyons vigilants, car **il y a une différence entre la maltraitance et l'exploitation**. La notion de maltraitance inclut l'exploitation. La Commission intervient dans les situations d'exploitation et non de maltraitance où d'autres ressources existent. Vous trouverez le dépliant en format PDF sur le site internet de la CDPDJ :

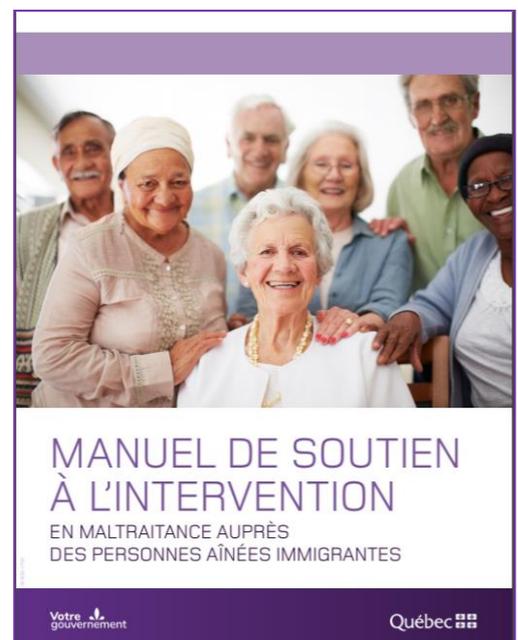
http://www.cdpcj.qc.ca/Publications/brochure_exploitation.pdf.

MANUEL DE SOUTIEN À L'INTERVENTION

Cet outil vous aidera à mieux comprendre le processus d'immigration au Québec, connaître les spécificités de l'intervention ainsi que l'approche à adopter en contexte de maltraitance auprès d'une personne aînée immigrante. De plus, vous serez mieux outillé à repérer et intervenir dans ce contexte de maltraitance.

Saviez-vous que l'Outaouais est la 4^e région du Québec ayant le plus de personnes immigrantes? Sur 37 000 personnes immigrantes en Outaouais, 90% résident sur le territoire de la Ville de Gatineau. De ce nombre, 8% sont une personne aînée. Les langues les plus couramment parlées après le français et l'anglais dans la région sont le portugais, l'espagnol et l'arabe.

Pour télécharger l'outil, veuillez consulter l'onglet COMMUNAUTÉS CULTURELLES sur le site internet de la LAAA au lien suivant : <https://www.aideabusaines.ca/>



LIGNE AIDE ABUS ÂNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

MARIE BEAULIEU DE PASSAGE À GATINEAU



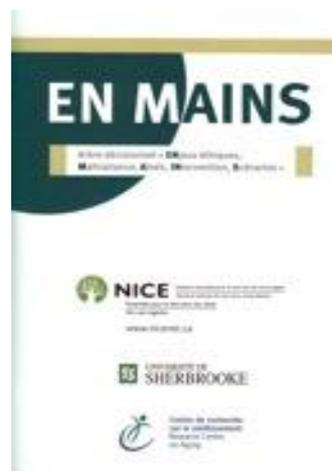
Madame Marie Beaulieu était présente en Outaouais, pour une première fois, le 26 septembre 2019. Elle a rencontré une cinquantaine de bénévoles et d'intervenants. Elle a présenté deux outils dont le guide *DAMIA* pour bonifier les activités de sensibilisation de lutte contre la maltraitance et l'intimidation envers les personnes âgées. Ce guide aide aussi les intervenants à identifier les freins et les leviers à la demande d'aide en situation de maltraitance.

L'utilisation du guide *EN MAINS* favorise la réflexion éthique en tenant compte de l'autodétermination et du besoin de protection de la personne âgée en situation de maltraitance. Madame Beaulieu mentionnait qu'en situation de maltraitance un tort est causé à la personne âgée et qu'un lien de confiance unit l'aîné à la personne présumée maltraitante : « *Ça ne paraît pas toujours, mais ça laisse des traces* ».

Selon Madame Beaulieu : « *Les gens parlent quand ils ont un accompagnement de qualité* ». Cela nous rappelle l'importance de travailler ce lien de confiance pour favoriser cet accompagnement pour mettre fin à la maltraitance.

Ces deux guides sont disponibles en français et en anglais sur le site internet de la Chaire dans l'onglet Productions :

<http://maltraitecedesaines.com/fr/2014-10-29-16-39-26/publications-ecrites/contenu/58-manuels-de-formation-ou-d-intervention-publies>



LES BONS COUPS

Centre de ressources

connexions

Resource Centre

« *Je sais ce qui est bien pour toi* ». Cette pièce de théâtre non verbale jouée par des aînés bénévoles de l'organisme *Ressources ethnoculturelles contre l'abus envers les aînées* (RECAA) le 17 octobre dernier. À travers le langage non verbal, nous pouvons constater le tort causé à une dame subissant des pressions à signer des documents de la part de ses proches. Ensuite, les participants pouvaient reprendre des extraits de la pièce pour l'aider à se protéger contre les différents types de maltraitance. De beaux échanges entre les participants après les scènes ont permis d'explorer l'âgisme pouvant conduire à la maltraitance.

Merci à l'organisme *Connexions* qui a organisé cet événement auprès des aînés d'expression de langue anglaise.

Des présentations pourraient avoir lieu dans d'autres langues! Renseignez-vous auprès de votre coordonnatrice régionale.



UNE TROUPE DE THÉÂTRE À AYLMER



LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

UNE SITUATION QUI SE TERMINE BIEN



« *Avoir su j'aurais demandé de l'aide avant* » sont les propos qu'une dame a tenus auprès d'une travailleuse sociale d'un Groupe de médecine familiale (GMF). Cette dernière vivait une situation de maltraitance. C'est en tissant un lien de confiance et en respectant son autodétermination que la travailleuse sociale a aidé cette personne à mettre en place un filet de sécurité pour la protéger. Un beau message d'espoir qu'il est possible de mettre fin à la maltraitance. Bravo pour ce bon coup!

LES MUNICIPALITÉS ABORDENT LA MALTRAITANCE

Les municipalités sont des partenaires essentiels dans la lutte contre la maltraitance. Nous avons tous un rôle à jouer pour contrer la maltraitance, notamment en débutant par le repérage.

Deux forums abordant la lutte contre la maltraitance dans la MRC Papineau et la MRC des Collines :

Soulignons quelques bons coups:

- Une formation pour outiller les premiers répondants dans la MRC-des-Collines;
- Des prêts de locaux pour tenir des activités de sensibilisation, etc.

Pour en savoir davantage sur le rôle des municipalités, veuillez consulter les pages 347 à 350 et les pages 411 à 414 du guide de référence pour contrer la maltraitance. La référence se trouve à la page suivante.



VALIDER LES INDICES, OUI, MAIS COMMENT?



Les personnes qui repèrent une situation de maltraitance ne savent pas toujours jusqu'où aller avec la personne âgée. Malgré ces craintes, il est recommandé d'en parler ouvertement de la situation qui pourra confirmer ou infirmer les indices sans toutefois exiger des confidences. Le fait de nommer les inquiétudes au sujet de la situation de maltraitance favorise le développement de la confiance. Voici quelques questions que nous pouvons poser à la personne :

- Comment voyez-vous votre situation?
- Comment expliquez-vous les réactions de telle personne?
- Qu'est-ce qui vous amènerait à vouloir de l'aide?

Pour en apprendre davantage sur les stratégies d'intervention, veuillez vous référer aux pages 81 et 82 du guide de référence pour contrer la maltraitance que vous pouvez télécharger au lien suivant : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/13-830-10F.pdf> Surveillez les prochaines éditions du bulletin pour un article sur des stratégies d'intervention.



Vulgarisons le droit pénal

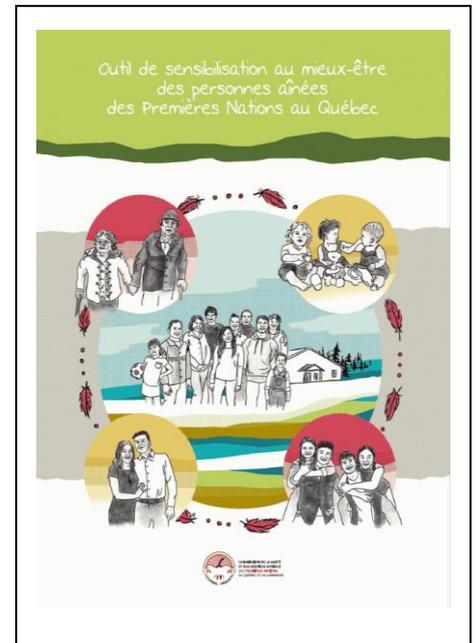
Pour saisir la différence du droit pénal du droit criminel, voici une entrevue à Qub Radio le 15 juillet 2019, où le Directeur des poursuites criminel et pénal Étienne Proteau explique en 13 minutes des notions et des exemples du droit pénal. Bonne écoute : <https://www.qub.radio/balado?id=f6675e93-5cf0-479c-b0cc-a981011e093f&episode=8c044a0a-6f39-48b6-acaf-aa8b00fd05ac>



LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE AUPRÈS DES ÂÎNÉS DES PREMIÈRES NATIONS

Dans le but de mettre les aînés des Premières Nations à l'honneur et de souligner leur contribution à la société, tant sur le plan culturel que sur le plan social, la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) a conçu un outil visuel de sensibilisation au mieux-être des personnes aînées. Il s'agit d'une brochure informative, ponctuée d'illustrations, qui est destinée à la fois aux intervenants, à un public jeune ou adulte ainsi qu'aux membres de la communauté. Elle vise à les sensibiliser aux changements de mode de vie vécus par les aînés. Elle permet de synthétiser différents aspects propres au mieux-être, au respect et à la notion de maltraitance (non-respect) envers les personnes aînées et favorise la reconnaissance des situations souhaitées et de celles à éviter. L'outil a été créé par des aînés et des intervenants des Premières Nations. Il est disponible en ligne sur le centre de documentation de la CSSSPNQL. Il est également possible de commander des copies papier en écrivant à l'adresse de courriel info@cssspnql.com.

Pour toute question, veuillez communiquer avec madame Maude Ostiguy-Lauzon, coordonnatrice au mieux-être des aînés à la CSSSPNQL, à maude.ostiguy-lauzon@cssspnql.com ou au 418-842-1540 poste 2403.



Ce n'est pas correct !

Voisins, amis et familles présents
pour les personnes aînées

Les témoins de situation de maltraitance savent souvent que quelque chose n'est pas correct, sans savoir comment porter assistance. Ce programme utilise de courtes capsules vidéos pour outiller les personnes à reconnaître les indices de maltraitance chez les aînés ainsi qu'à poser des gestes simples et pratiques pour apporter de l'aide.

Quinze personnes ont été formées à Gatineau et dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour animer des ateliers de sensibilisation « Ce n'est pas correct » au sein de divers groupes de la population.

Cet atelier d'une durée de quatre (4) heures est gratuite. Si vous êtes intéressées à devenir animateur de ces capsules, contactez :

Marie-PierMacameau@ssss.gouv.q.ca



À L'AGENDA



CALENDRIER DES RENCONTRES RÉGULIÈRES DES TABLES ET COMITÉS DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES ÂÎNÉS :

**Table régionale pour contrer la maltraitance envers
les personnes âgées en Outaouais : 26 mars 2020**

Comité d'intervention : 12 décembre 2019

**Comité de sensibilisation pour les âgés des
communautés culturelles : à déterminer**

Comité activité de réseautage : 21 janvier 2020

Comité de sensibilisation : 5 décembre 2019

Comité d'orientation : 16 janvier 2020



ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE!

Des invitations pour une activité de réseautage le **25 mars 2020** seront transmises prochainement visant la présentation de la trajectoire d'intervention suite au repérage d'une situation de maltraitance. L'objectif est de mieux collaborer ensemble pour mettre fin à la maltraitance.

Une belle occasion de réseauter!

RÉDACTION ET COLLABORATION

RESPONSABLE

Marie-Pier Macameau

Coordonnatrice régionale spécialisée en matière de maltraitance envers les personnes âgées — Outaouais

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marianne Corneau

COLLABORATION

Chaire de recherche sur la maltraitance

Secrétariat aux âgés

DATE DE PARUTION DU PROCHAIN BULLETIN : **1er mars 2020**

DATE DE TOMBÉE DES ARTICLES : **15 février 2020**

Si vous souhaitez faire connaître une activité ou un évènement, faire paraître un court texte en lien avec la lutte contre la maltraitance, ou si vous voulez faire un commentaire ou des suggestions, faites-les parvenir à Marie-Pier Macameau à l'adresse suivante : Marie-PierMacameau@ssss.gouv.qc.ca

LIGNE AIDE ABUS ÂÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)